



AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER

Réunion du 2 décembre 2004

Le conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger s'est réuni
le 2 décembre 2004 à 15 h.

Etaient présents :

M. Claude BLANCHEMAISON, M. Alain FOUQUET, M. Jean-François DESMAZIERES, M. Michel LUMMAUX, M. Philippe ALDON, M. François SENEMAUD, M. Pierre SCHRAEN, Mme Françoise LE BIHAN,

M. Robert DEL PICCHIA, M. Philippe DECOUAI, Mme Isabelle GOUGENHEIM,
M. Francis HUSS, M. Jean-Pierre BAYLE, M. Jacques HABERT, Mme Béatrice COTHENET,
M. Abdelouhab BOUKOURAYCH,
M. Michel BOUDOUX, M. Philippe ESNAULT, M. Roger FERRARI, Mme Mireille COURT,
M. Jean KLEIN.

Voix consultatives : Mme Maryse BOSSIÈRE, M. Gilles LE MOAL, M. Jean PARMENTIER

Etaient excusés : M. François ROCHEBLOINE, le chef du service des français à l'étranger, le directeur du service des affaires francophones et les représentants du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministère délégué au commerce extérieur.

POINT N° 6 : modification des taux de participation

L'autorisation du conseil d'administration est requise lorsque ces taux varient de plus de 5 points. La modification des taux de participation prend effet au 1^{er} janvier 2005.

Le taux de participation de l'école Descartes à Kinshasa en République Démocratique du Congo passe de 0 % à 20 %.

Le taux de participation du lycée Saint Exupéry à Brazzaville au Congo passe de 10 % à 50 %.

Le taux de participation du lycée international français à Jakarta en Indonésie passe de 74 % à 67 %.

Le taux de participation de l'école Colette à Ho Chi Minh Ville au Vietnam passe de 51 % à 0 %.

Le taux de participation de l'école française à Bratislava en Slovaquie passe de 0 % à 20 %.

Le taux de participation de l'école française à Ljubljana en Slovénie passe de 40 % à 60 %.

Le taux de participation de l'école française à Saint Petersburg en Russie passe de 0 % à 20 %.

Le taux de participation du collège français à Gand en Belgique passe de 0 % à 20 %.

Le taux de participation du collège français à Bilbao en Espagne passe de 59 % à 70 %.

VOTE POUR : 12

CONTRE : 3

ABST. : 4

Pour exécution,
La Directrice

Maryse BOSSIERE



Le Président

Claude BLANCHEMAISON

~~Le directeur général de la coopération
internationale et du développement~~

Destinataires

Monsieur le ministre des affaires étrangères,
Monsieur le ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie
Monsieur le secrétaire d'état au ministère des affaires étrangères
Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Monsieur le ministre délégué au Budget